

Date de mise à jour : 18/08/2021

Axe : 1 VERS UN TERRITOIRE PLUS SOBRE

Objectif : 1.3 Se déplacer autrement



Action : 1.3.11 **Etudions les possibilités de développement du covoiturage local et expérimentons**

Thématiques	Politique climatique	Effets attendus			
		Climat	Air	Energie	Risques
Mobilité / Aménagement	atténuation et adaptation	X	X	X	

Porteur(s) de l'action :

PETR de l'Alsace du Nord - Contact : Virginie Formosa, chargée de mission PCAET - virginie.formosa@alsacedunord.fr

Collectivité européenne d'Alsace - Contact : Guillaume Bihet, chargé de projet mobilités - guillaume.bihet@alsace.eu

Partenaire(s) technique(s) et financier(s) : communautés de communes et communes du PETR de l'Alsace du Nord

Contexte

Le transport est le 1^{er} émetteur de gaz à effet de serre en Alsace du Nord (35%) dont plus de la moitié sont dus aux voitures individuelles. Sur notre territoire semi-urbain, la voiture n'est pas toujours substituable par d'autres modes de déplacement. Le covoiturage représente une solution environnementalement et économiquement intéressante pour les déplacements utiles réguliers et occasionnels de plus de 5 km non desservis par des transports en commun. Encore faut-il que les conditions soient réunies pour développer le covoiturage, notamment au niveau de la mise en relation et de la motivation des automobilistes.

La probable voie réservée au covoiturage sur la M35, tronçon routier traversant de Strasbourg, possibilité permise par la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM du 24/12/2019), ajoutera un levier incitatif aux déplacements sortants de l'Alsace du Nord vers le sud.

Descriptif de l'action

Développer le réseau de parkings de covoiturage qui maille le territoire

Le maillage de l'Alsace du Nord en aires de covoiturage est relativement développé (voir diagnostic), il reste cependant à optimiser. Sur la base d'une analyse et d'échanges avec les collectivités et les entreprises sur les besoins et les pratiques observées, il s'agit de réaliser des aires de covoiturage et des emplacements réservés complémentaires.

Etudier les différentes formes innovantes d'incitation au covoiturage et de mise en relation des covoitureurs

Plusieurs solutions se sont récemment développées (autostop organisé, lignes de covoiturage, maillage en points de pose/dépose) et font appel aux techniques numériques en temps réel. Une étude comparative et concertée des avantages / inconvénients pour notre territoire et en relation avec ses territoires voisins, des moyens incitatifs associés et des coûts a pour objectif d'identifier quelle(s) forme(s) seraient la plus adapté(s) au contexte de l'Alsace du Nord et quels effets on pourrait en attendre.

La CeA a d'ores et déjà fait réaliser en 2021 une pré-étude par la société ECOV pour des lignes de covoiturage potentielles sur quelques axes structurant alsaciens, dont 7 concernent l'Alsace du nord.

Expérimenter une solution incitative au covoiturage

En fonction des études réalisées et selon la volonté des partenaires, il s'agira de mettre en place une expérimentation en Alsace du Nord.

Calendrier							Budget
2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
	Etude comparative						
Indicateurs de suivis							Objectifs
Nombre d'aires de covoiturage / places de covoiturage réalisées							
Résultats des études							
Résultats de l'expérimentation (nb de covoitureurs et de déplacements)							